



La classe des articles



x La classe des articles définis et indéfinis

Les articles définis et indéfinis appartiennent à la classe des **déterminants**.

Ils sont **placés avant le nom** et ne peuvent pas être supprimés.

Ils sont variables et **s'accordent en genre et en nombre avec le nom** qui commande l'accord.

Articles définis	Articles indéfinis
Le, la, les, l' + voyelle ou h muet	Un, une, des

L'article peut se transformer derrière une préposition:

À +le= au	À+ les= aux	de+le= du	de+les= des	de+un= d'un
------------------	--------------------	------------------	--------------------	--------------------

x Utiliser et distinguer les articles définis et les articles indéfinis

=> Utilise l'article **indéfini** devant un nom qui désigne une personne, une chose ou un animal qu'on ne connaît pas.

=> Utilise l'article **défini** devant un nom qui désigne une personne, une chose ou un animal: **connus**, que l'on a déjà mentionnés auparavant, à valeur générale, ou précisés par un groupe de mots.

Exemple : Pablo veut avoir un chat ; Pablo adore le chat de la voisine.

↓
N'importe lequel

↓
celui qui appartient à la voisine

<http://laclassedeguena.eklablog.com>



La classe des articles



x La classe des articles définis et indéfinis

Les articles définis et indéfinis appartiennent à la classe des **déterminants**.

Ils sont **placés avant le nom** et ne peuvent pas être supprimés.

Ils sont variables et **s'accordent en genre et en nombre avec le nom** qui commande l'accord.

Articles définis	Articles indéfinis
Le, la, les, l' + voyelle ou h muet	Un, une, des

L'article peut se transformer derrière une préposition:

À +le= au	À+ les= aux	de+le= du	de+les= des	de+un= d'un
------------------	--------------------	------------------	--------------------	--------------------

x Utiliser et distinguer les articles définis et les articles indéfinis

=> Utilise l'article **indéfini** devant un nom qui désigne une personne, une chose ou un animal qu'on ne connaît pas.

=> Utilise l'article **défini** devant un nom qui désigne une personne, une chose ou un animal: **connus**, que l'on a déjà mentionnés auparavant, à valeur générale, ou précisés par un groupe de mots.

Exemple : Pablo veut avoir un chat ; Pablo adore le chat de la voisine.

↓
N'importe lequel

↓
celui qui appartient à la voisine

<http://laclassedeguena.eklablog.com>